Les DNA COMMUNIQUENT:

«  Des aides à la replantation, Des aides à la reconstitution de peuplements existent à travers notamment REMOBIO, porté par Agrivalor. Ce programme permet à 110 communes forestières identifiées de la plaine de l’Ill et de la plaine de Haguenau d’être aidées jusqu’à 40 % des dépenses, sous conditions. Les demandes doivent être effectuées avant fin 2019.

Un dispositif d’aide existe également au niveau de la région Grand Est, pour toutes les communes propriétaires de forêt, pouvant là aussi atteindre jusqu’à 40 % des dépenses. Les dossiers doivent être déposés avant le 13 juin.

Le programme Reforest’Action prévoit quant à lui des aides jusqu’à 1,20 euros par plant.

**ENVIRONNEMENT**

Rien ne freine la chalarose

**Florent ESTIVALS**

Jean-Marie Clussmann, technicien ONF, au pied d’un arbre malade.   
PHOTO archives DNA - franck delhomme

**Depuis son arrivée en Alsace il y a dix ans, la chalarose du frêne connaît une progression inexorable qui inquiète les acteurs de la forêt, récemment réunis à Sélestat pour tenter de limiter ses impacts.**

« Catastrophe », « calamité », « fléau ».

Les vocables employés lors de la récente réunion d’information organisée par les communes forestières d’Alsace, en partenariat avec l’ONF et la Ville de Sélestat, témoignent de l’inquiétude que suscite la chalarose du frêne.

Originaire d’Asie, ce champignon a été introduit en Europe centrale à la fin des années 80 (Pologne, pays baltes) avant de se propager vers l’ouest à un rythme effréné, 60 km par an. Le premier cas en France a été découvert en 2008 en Haute-Saône, puis le champignon a gagné l’Alsace l’année suivante. Depuis, il ravage les populations de frênes, au grand dam des acteurs du milieu forestier. « C’est une de nos principales préoccupations », reconnaît Pascal Meric, directeur de l’agence ONF de Colmar.

Alors que le frêne représente 2,6 % du volume total d’arbres sur pied en France, la proportion atteint 4,2 % en Alsace et bien davantage dans certaines zones, comme l’Illwald à Sélestat ( lire ci-dessous ).

Le développement du champignon, favorisé par l’humidité, provoque des nécroses sur les feuilles et tiges ainsi qu’au pied des arbres, qui empêchent la sève de circuler et conduisent à la mort de l’arbre.

Pour limiter les conséquences de la chalarose, les acteurs du milieu forestier ont tenté, lors de la réunion à laquelle n’assistaient malheureusement qu’une trentaine de personnes, de rappeler quelles mesures peuvent être prises.

En matière de sécurité, le risque de chute de branches ou d’arbres sur des promeneurs ou des bûcherons est réel. Si aucun accident n’est intervenu en Alsace, un bûcheron polonais a trouvé la mort en 2016 en Haute-Saône en coupant un frêne malade qui en a entraîné un autre. Plusieurs communes sensibilisent aux risques les propriétaires forestiers et durant les ventes de bois de chauffage.

« Il faudra mener une réflexion sur l’obligation d’une formation pour le travail en forêt, même si ça risque de faire grincer des dents », juge Jean-Marie Clussmann, technicien forestier en charge de la forêt de l’Illwald, tout en insistant sur le port d’un équipement de sécurité. En attendant, les professionnels recommandent de ne couper que les arbres les plus touchés, ceux dont la mortalité du houppier (la partie haute de l’arbre) est supérieure à 50 %, de relever la hauteur de coupe de 50 à 70 cm pour éviter de travailler dans la partie malade de l’arbre, de ne pas procéder à d’abattage en cas de vent, de développer l’abattage mécanique et de récolter en priorité le bois d’œuvre.

L’impact paysager, lui, est énorme, « au moins équivalent à celui des tempêtes de décembre 1999, même si c’est plus insidieux », indique Jean-Marie Clussmann.

La chalarose oblige les communes à procéder à des coupes sanitaires, provoquant des trouées et créant ainsi des couloirs de vent qui auront un impact sur les autres essences.

Pour remplacer les frênes, l’ONF prône la diversification des essences (chênes pédonculés, érables, aulnes, noyers voire peupliers), « maître mot en matière de replantation », insiste Pascal Meric. Le frêne, lui, est évidemment exclu, « ce qui ne veut pas dire qu’on n’en plantera plus jamais », prévient le directeur de l’agence ONF de Colmar.

**……..**

Face à ces difficultés, les motifs d’espoir sont minces, mais existent. La disparition du frêne, un temps redoutée à l’image de celle de l’orme en raison de la graphiose, un autre champignon, n’est pas envisagée. La population va drastiquement se réduire dans les années à venir mais le développement d’arbres résistants – c’est le cas en Asie – est espéré…….

….. « Il n’y a ni réponse unique ni sylviculture miracle. Quand vous coupez un arbre, plantez en trois : un pour le remplacer, un que la nature mangera, un pour votre petit-fils. » « Il est encore temps de réagir, ajoute Pascal Meric. A nous de travailler ensemble pour mieux connaître la chalarose et la gestion à adopter pour limiter les risques, en sachant que la forêt a une capacité d’adaptation énorme. …..»

